

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 619

Artikel: Droits populaires : atteindre les pouvoirs au cœur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012370>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Atteindre les pouvoirs au cœur

Depuis la fin de la guerre la participation des citoyens aux élections et votations est en baisse constante; avec des exceptions selon les lieux et les objets débattus, mais qui ne font que confirmer une tendance générale. La passivité du peuple suisse est devenue le leitmotiv des commentateurs et l'objet de lamentations rituelles de la part des hommes politiques.

Pourtant depuis une quinzaine d'années, l'activité politique en Suisse ne fait que croître. On ne pense pas tant au marathon continu des parlementaires ou à l'ubiquité des magistrats, passant d'un dossier à une inauguration, d'une séance à un discours télévisé, mais à cette multiplicité d'actions de groupes plus ou moins organisés, qui choisissent — ont-ils le choix? — des formes d'expression non conventionnelles, non prévues dans l'arsenal des instruments démocratiques traditionnels.

Conditions de travail, logement, circulation, écologie, chômage, prix agricoles, événements internationaux, il y a peu de domaines qui n'ont pas donné-lieu à manifestations, occupations, grèves, et parfois même à des actions violentes. Ce tableau qui contredit l'image d'une Suisse repue et somnolente a été brossé par une équipe de chercheurs zurichois en dépouillant la presse depuis 1945¹. Impressionnant.

FAIRE LA DÉCISION

On peut s'interroger sur les raisons de cette évolution, qui traduit sans conteste une perte de confiance dans des institutions peu aptes à répondre rapidement aux sollicitations dont elles sont l'objet. Si les pouvoirs n'agissent pas, il faut donc les faire réagir...

Se pose alors la question du comment. Avec les moyens conventionnels — élections, votations — pas de problème; la réponse est préexistante, les

règles du jeu sont codifiées: c'est la majorité qui l'emporte. Rien de tel pour une manifestation ou une autre forme d'action-pirate. Là, le résultat est plus imprévisible. Le pouvoir contesté va-t-il céder? Tout dépend du rapport de forces qui peut s'établir; ni le nombre de participants, ni la durée de l'action, ni la vigueur des slogans ne peuvent suffire à faire la décision, si des intérêts vitaux de l'adversaire ne sont pas touchés.

LES VRAIS RESPONSABLES

C'est ce que Saul Alinsky² a compris. Cet animateur social américain, aujourd'hui disparu, a, sa vie durant, organisé les habitants des taudis et les minorités pour la défense de leurs droits élémentaires, plaçant au-dessus de tout l'objectif à atteindre. Pas de rêveries, mais des actions concrètes susceptibles d'atteindre les pouvoirs au cœur, donc une action sur les vrais responsables du problème, le développement d'un conflit pour imposer la négociation et le compromis.

Le service de voirie est-il insuffisant et les réclamations sans effet? Les habitants déposent leurs ordures devant la porte du municipal responsable. Les conditions d'hygiène lamentables? C'est un lâcher de rats dans l'enceinte du Conseil de ville. Un grand magasin pratique la ségrégation raciale à l'embauche? Plusieurs centaines de Noirs passent des commandes par correspondance, qu'ils retournent à l'expéditeur deux jours plus tard, paralysant l'activité de l'entreprise. Les loyers d'un taudis sont prohibitifs? Les locataires noirs manifestent devant la villa du propriétaire jusqu'à ce que les voisins, ulcérés de voir la populace envahir leur quartier chic, obligent le propriétaire à céder. Ce ne sont que quelques exemples, pas transposables tels quels mais dont l'esprit peut nourrir l'action, ailleurs qu'aux Etats-Unis.

Il y a quelques jours à Genève, la Fédération des associations de quartier organisait une «manif» pour protester contre les logements vides et les évacuations de squatters. Lent défilé de 200 à 300 per-

sonnes dans les rues du centre-ville, circulation bloquée à l'heure où, dans des bus bondés, les gens regagnent leur domicile; quelques sprayeurs qui profitent de l'aubaine pour étailler sur les murs leur haine des flics. Climat d'indifférence. Quel rapport entre l'objectif visé et le moyen utilisé? Pas de responsables personnalisés: les spéculateurs, c'est qui? Bref, une manif comme beaucoup d'autres où l'on déambule avec ses exigences, sans donner l'impression de vraiment vouloir se donner les moyens d'aboutir. Manif-défoulement?

Quelques jours plus tard, toujours à Genève, l'Association des habitants de la Jonction, un quartier populaire entre le Rhône et l'Arve, appelle ses membres à se rassembler devant les bureaux d'un promoteur, J.-P. Magnin, qui se refuse à vendre une parcelle à la Ville pour un espace de jeux. Dans le tract distribué, le responsable est nommé et violemment pris à partie: «un charognard» qui «s'en fout qu'une partie des habitants de la rue ne voie plus jamais le soleil, lui il a une villa»; qui «s'en fout que des gosses n'aient plus d'endroit pour jouer, lui il a son jardin».

La première manif a été couverte par la presse, la seconde ignorée. Un hasard?

Deux événements, deux manières. Alinsky ne renierait pas les habitants de la Jonction.

¹ «Politische Aktivierung in der Schweiz 1945-1978», Verlag Rüegger, Diessenhofen.

² Saul Alinsky, «Manuel de l'animateur social — une action directe non violente», Seuil, Collection Points.

DOMAINE PUBLIC

Rendez-vous au 7 janvier

Comme prévu, les fêtes de fin d'année nous imposent une semaine de répit: «Domaine Public» 620 paraîtra jeudi 7 janvier. Merci pour votre compréhension! Et encore bonnes fêtes! PS. Ce petit encadré «administratif» tient également lieu de rappel: merci encore d'entrer dans la nouvelle année «en règle» avec DP...